

ENSEMBLE POUR CHACUN

MOT DU PRÉSIDENT



66^e Congrès de la CSN
VIRTUEL | 2021



Discours d'ouverture 66^e Congrès de la CSN

**Camarades délégué-es,
Camarades salarié-es,
Camarades du comité exécutif,**

Depuis la fondation de la CSN en 1921,
rarement les syndicats qui composent
notre centrale n'ont eu à traverser
une crise sociale et économique de
l'ampleur que celle que nous traversons
actuellement.

Mais rarement dans notre histoire
les syndicats de la CSN n'auront été
aussi proches des valeurs d'entraide et
de solidarité qui ont marqué l'ensemble
des combats que nous avons menés
depuis maintenant 100 ans.

L'entraide et la solidarité, au cœur de notre mouvement

NOUS FAISONS FACE À UNE CRISE SANITAIRE SANS PRÉCÉDENT.

Environ 250 000 Québécoises et Québécois ont été infectés par le coronavirus jusqu'à présent.

Ce sont nos membres, nos proches qui ont contracté la maladie.

Dans de nombreux milieux de travail, dans le réseau de la santé et des services sociaux notamment, où travaillent des milliers de nos membres, les éclosions continuent à menacer leur propre vie.

Certains y ont malheureusement perdu la leur.

D'autres subissent l'extrême pression entraînée par l'hécatombe de nos services publics, après des années d'épuisement à travailler dans un réseau souffrant de sous-financement chronique.

NOUS SOMMES ÉGALEMENT AUX PRISES AVEC UNE GRAVE CRISE ÉCONOMIQUE.

On ne le dira jamais assez, c'est la classe ouvrière, les travailleuses et les travailleurs, qui ont subi de plein fouet les impacts économiques de cette crise.

Alors que les marchés boursiers ont retrouvé leur santé financière en l'espace d'un seul trimestre, des milliers de membres de la CSN, dans l'industrie touristique et celle de la culture notamment, sont toujours privés de revenus — voire d'un sens à leur vie que peut procurer le travail.



Les pertes d'emploi se sont comptées par centaines de milliers.

Ce qui est malheureusement le cas lors de chaque crise l'est encore plus avec l'actuelle pandémie : ce sont les plus vulnérables qui écopent encore plus durement.

Les femmes, premières victimes de la perte de revenus, de l'augmentation de la charge domestique et mentale ;

Les bas salarié-es, les travailleuses et les travailleurs précaires ;

Les travailleuses et les travailleurs non syndiqués et les travailleurs autonomes, dont le manque de protections minimales s'est avéré flagrant ;

Les minorités visibles, les communautés autochtones, les groupes issus de l'immigration ou encore les travailleuses et les travailleurs sans-papiers, sans statut.

NOUS DEVONS AUSSI ADMETTRE QUE NOUS VIVONS ÉGALEMENT, SUR LE PLAN PSYCHOLOGIQUE, UNE CRISE SANS PRÉCÉDENT.

Depuis le début, cette pandémie vient remettre en question les fondements mêmes de notre société : les rapports humains, qui sont également à la base du travail et de notre action syndicale.

Le confinement auquel nous devons nous astreindre pour limiter la propagation de la maladie a provoqué chez plusieurs un sentiment d'isolement, d'abandon, voire d'impuissance.

Dans l'ensemble de nos milieux de travail, que ce soit par les mesures sanitaires ou par le télétravail, cette adaptation forcée en un laps de temps impensable a entraîné son lot de surmenage, de surcharge et de détresse psychologique;

Plusieurs d'entre nous sont également aux prises avec toute la pression et le stress engendrés par les problèmes financiers avec lesquels nous et nos proches devons jongler, sans parler de la fermeture des écoles et des problèmes entraînés par la présence de nos propres enfants en contexte de télétravail.

D'UN INDIVIDU À L'AUTRE, LA PANDÉMIE AFFECTE DIFFÉREMMENT LA SANTÉ PSYCHOLOGIQUE, MAIS PERSONNE ICI PRÉSENT NE PEUT NIER UNE AUGMENTATION DU NIVEAU DE STRESS AMBIANT.

En novembre dernier, j'ai entrepris, avec les membres du comité exécutif de la CSN, une tournée de l'ensemble des assemblées générales des conseils centraux.

J'ai été à même de constater l'ampleur du sentiment de détresse, largement partagé par plusieurs militantes et militants syndicaux, qui doivent, jour après jour, répondre aux multiples préoccupations des membres que nous représentons :

et qui perdent leur emploi;

qui ont contracté la maladie;

qui n'ont pas l'équipement de protection adéquat, même en CHSLD;

qui subissent une perte de revenu parce qu'ils doivent s'isoler en raison de la covid.

Nombreux sont ceux et celles, au sein des comités exécutifs, qui ont dû abandonner leurs tâches syndicales après être tombés au combat.

Nombreux sont ceux et celles, parmi nos membres, qui ont bien d'autres chats à fouetter que de participer à la vie syndicale — et s'il y a une chose qui se comprend en ce moment, c'est bien cela.

Nous avons dû remplir nos obligations syndicales alors que les accès aux milieux de travail étaient restreints et qu'il était impossible de tenir une assemblée générale habituelle, un conseil syndical ou même un comité exécutif.

Il n'y a pas personne ici présent qui osera prétendre qu'en matière d'implication syndicale, les derniers mois ont été dans l'ordre normal des choses.

NOUS AVONS NON SEULEMENT LE DROIT, MAIS AUSSI L'OBLIGATION DE PENSER À NOUS, DE VEILLER À CE QUE NOS STRUCTURES MILITANTES NE SOIENT PAS HYPOTHÉQUÉES POUR LES MOIS À VENIR.

Le présent congrès devra s'y pencher.

* * * * *

Alors que la remise en doute de la pertinence du syndicalisme pollue notre environnement social depuis fort longtemps, les syndicats ont démontré tout le contraire depuis le 13 mars dernier.

Il a d'abord fallu sécuriser nos milieux de travail : nos structures syndicales ont été cruciales pour renforcer les pratiques en cours, imposer la désinfection des postes de travail, revoir les horaires pour limiter les contacts — et talonner bien comme il faut les boss qui traînaient de la patte, de la petite entreprise privée aux plus grosses sociétés publiques et parapubliques.

NOUS AVONS DÛ ACCOMPAGNER DES MILLIERS DE MEMBRES VERS LES MESURES D'URGENCE MISES EN PLACE PAR LES DIFFÉRENTS PALIERS DE GOUVERNEMENT.

NOUS AVONS INTERPELLÉ LES DIFFÉRENTS MINISTÈRES, LA SANTÉ PUBLIQUE, LA CNESST AU SUJET DES PROBLÈMES CRIANTS VÉCUS PAR LES MEMBRES DE NOS SYNDICATS.

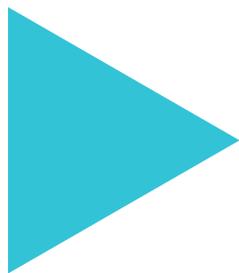
Lorsqu'il nous est apparu clair que l'état de nos milieux de travail constituait un risque, que ce soit pour nos membres ou pour l'ensemble de la société, nous n'avons pas hésité à interpeller directement la population.

Notre collaboration à cet égard avec les travailleuses et les travailleurs de l'information — je pense ici aux à tous les journalistes et recherchistes ainsi qu'aux techniciennes et aux techniciens du monde des médias — s'est avérée cruciale pour questionner le gouvernement sur les nombreux manquements observés pendant la crise — et bien avant.

Depuis bientôt un an, il n'y a pas eu une seule journée où je n'ai pas été aux premières loges de la combativité, du courage et de la résilience démontrés par les syndicats de la CSN dans les pires moments de l'histoire contemporaine du Québec.

AU COURS DES DERNIERS MOIS, C'EST VOUS QUI AVEZ FAIT LA MEILLEURE DÉMONSTRATION DE CE QUE ÇA VEUT DIRE, ÊTRE ENSEMBLE POUR CHACUN.

Et il n'y a pas meilleure démonstration des valeurs d'entraide et de solidarité qui animaient nos semblables au début du 20^e siècle, au moment de la fondation de la CSN.



Des contradictions exacerbées

LA CRISE QUE NOUS VIVONS AURA MIS AU GRAND JOUR LES CONTRADICTIONS DE NOTRE SYSTÈME.

Elle aura amplifié les failles béantes contre lesquelles nous nous battons depuis fort longtemps.

Depuis des années que nous répétons que l'effondrement de notre système de santé est bien réel;

Que les effets hautement centralisateurs de la réforme Barrette entraîneraient une déresponsabilisation du gouvernement envers les bénéficiaires et les usagers du réseau de la santé;

Que sous-financés de la sorte, de nombreux milieux de vie de nos aîné-es étaient devenus invivables;

Que la rareté de main-d'œuvre dans le secteur public était bien réelle et que les bas salaires en étaient la principale cause, tant dans les services sociaux et en éducation qu'en petite enfance;

Ça fait des années qu'on dit que les bas salaires en général minent la capacité de production de nombreux secteurs économiques tout en asservissant la classe ouvrière dans des conditions de pauvreté;

Que les trous béants de l'assurance-emploi devaient être colmatés pour assurer la protection des travailleuses et des travailleurs sans emploi;

Que le nombre d'inspecteurs de la CNESST est nettement insuffisant pour protéger nos milieux de travail;

Et qu'au moindre soubresaut...

Eh bien, nous y voilà. Bien malgré nous.

* * * * *

SUR LE FRONT ENVIRONNEMENTAL, LA COVID-19 AURA MALHEUREUSEMENT FREINÉ UN FORMIDABLE ÉLAN COLLECTIF.

Mais elle aura aussi permis une prise de conscience des liens serrés, intrinsèques, entre les risques de pandémie mondiale et les fondements de notre système économique planétaire basé sur les énergies fossiles, le déclin de la biodiversité, la croissance des échanges économiques et, bien sûr, l'exploitation des classes ouvrières de tous les continents.

Une économie qui repose sur un système-monde de plus en plus imbriqué, un système qui explique comment un virus apparu dans la région de Wuhan, en Chine, a pu se répandre aussi largement en quelques semaines seulement.

Après d'intenses travaux, de larges consultations et un travail de coalition important avec les groupes environnementaux, la CSN a adopté en 2018 sa *Charte de l'environnement*.

Cette charte a guidé notre travail syndical dans de nombreux milieux de travail qui sont confrontés aux défis d'une transition énergétique juste.

ET C'EST SUR LA BASE DE CES PRINCIPES QUE NOUS N'AVONS PAS HÉSITÉ À PRENDRE LA RUE.

C'est la vigueur du mouvement environnemental dont nous faisons partie qui aura rendu possible le rassemblement d'un demi-million de personnes dans les rues de Montréal et partout au Québec lors de la venue de Greta Thunberg il y a un peu plus d'un an.

C'est en s'appuyant sur les principes contenus dans cette charte que nous avons dénoncé la faiblesse des actions du gouvernement de François Legault, notamment le manque de sérieux, de rigueur et de cohérence du *Plan pour une économie verte* déposé par son ministre de l'Environnement en novembre dernier.

LA TRANSITION JUSTE QUE NOUS REVENDIQUONS N'EST PAS GAGNÉE D'AVANCE, J'EN CONVIENS.

Si la situation actuelle démontre bien une chose, c'est l'ampleur de la contradiction d'une économie basée sur les énergies fossiles — ainsi que la fragilité du monde dans lequel nous vivons.

Voilà pourquoi on ne peut se permettre de baisser les bras sur ce front.

À l'heure où bien des boss auront accès à différentes formes de subventions gouvernementales pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, en fonction d'objectifs déjà trop mal définis;

Quand on connaît les ratés et le laxisme des programmes gouvernementaux offerts aux entreprises;

On ne peut que revendiquer une plus grande transparence dans leur octroi et on ne peut qu'exiger l'implication de nos syndicats dans la mise en place des mesures visant à assainir la transition pour les travailleuses et les travailleurs, mais également pour l'ensemble de la société.

J'invite le présent congrès à s'attaquer à cet enjeu, et ce, sur la base des principes contenus dans la *Charte de l'environnement* que nous avons adoptée.



Pas de démocratie sans droits

QUE CE SOIT EN TEMPS DE GUERRE, DE CRASH ÉCONOMIQUE OU DE PANDÉMIE, LES FONDEMENTS DES SOCIÉTÉS DÉMOCRATIQUES SONT RÉGULIÈREMENT ATTAQUÉS EN PÉRIODE DE CRISE.

Il en va de même aujourd'hui.

Partout sur la planète, des mouvements basés sur l'ignorance et la peur ont émergé.

Ceux-ci remettent en question les fondements mêmes de notre vivre-ensemble, à savoir nos responsabilités en tant que citoyennes et citoyens.

Les mouvements complotistes ne se contentent pas de nier le danger du virus, ils minent également tous nos efforts collectifs en matière de santé publique.

Ils se drapent derrière de fausses prétentions que sont, dans ce cas bien précis, de supposés droits individuels.

Les mêmes fausses prétentions qu'on retrouve derrière la défense du port d'armes, le renforcement des frontières ou encore la négation d'une information libre, indépendante et véridique.

Le désengagement des puissants et des nantis envers ceux qu'ils ne considèrent pas être leurs semblables n'est malheureusement pas étranger à ce phénomène.

Pas de *fake news* ici.



Les répercussions de cet abandon des classes ouvrières, pauvres, immigrantes sont bien visibles dans la crise que vit aujourd'hui la société américaine.

On se réjouit — tout en retenant notre souffle jusqu'à l'assermentation de Biden mercredi — de l'éjection en bonne et due forme de Donald Trump par la volonté démocratique du peuple américain.

Mais on ne peut nier les profondes fractures provoquées par les quatre années de son mandat.

Quatre années d'efforts pour miner le travail des institutions démocratiques américaines, des scientifiques, des tribunaux et, surtout, des médias.

En plein milieu de la pire crise qui secoue la planète depuis la deuxième guerre mondiale, Donald Trump aura tout fait pour détruire jusqu'à la confiance même du peuple américain envers sa propre démocratie.

Dans le tumulte actuel, il y a tout à craindre d'une récupération politique, par la droite, des classes populaires appauvries et désinformées.

Si on peut se considérer chanceux que le mouvement complotiste et l'extrême droite n'aient pas fait plus de ravages au Québec au cours des derniers mois, nous ne pouvons baisser la garde pour autant.

Nous devons rester vigilants et poursuivre notre travail de défense de nos droits démocratiques, où le bien-être collectif et les droits des minorités et des groupes plus vulnérables doivent

primer sur la vision parfois bien égoïste des droits individuels.

Et nous pouvons être fiers, comme mouvement CSN, du travail accompli sur ce terrain.

Notre travail visant une réforme du mode de scrutin au Québec s'est intensifié au cours du dernier mandat, notamment par notre implication avec le Mouvement démocratie nouvelle et la Coalition pour la réforme électorale maintenant !

Ce travail de fond a porté ses fruits. L'assemblée nationale doit adopter cet hiver le projet de loi sur la réforme du mode de scrutin.

Le mode de scrutin proportionnel proposé par le gouvernement n'est pas parfait, nous en convenons. Mais les défauts du projet de loi ne doivent pas non plus occulter les avancées qui semblaient inaccessibles il y a quelque temps seulement, mais qui s'avèrent bien réelles quand on prend un peu de recul.

LES DERNIERS MOIS NOUS AURONT DÉMONTRÉ QUE LA LUTTE POUR LES DROITS FONDAMENTAUX DE PLUSIEURS DE NOS CONCITOYENNES ET DE NOS CONCITOYENS EST LOIN D'ÊTRE TERMINÉE.

C'est le cas des communautés autochtones qui doivent se battre tous les jours pour lutter :

Contre la pauvreté dans laquelle elles sont confinées depuis des décennies ;

Contre l'absence de considération des différents paliers de gouvernement par rapport aux impacts de certains projets lucratifs sur leurs territoires et leurs communautés — rappelons-nous la lutte menée par la communauté Wet'suwet'en en Colombie-Britannique ;

Contre le racisme systémique bien présent au Québec, dont la mort de Joyce Echaquan représente une illustration des plus tragiques.

LE RACISME SYSTÉMIQUE EST UN FLÉAU SOURNOIS.

Intangible pour certains, mais bel et bien réel pour des milliers de travailleuses et de travailleurs québécois, dont des membres de la CSN.

Pour combattre le racisme systémique, nous devons soutenir la pleine intégration de toutes et

de tous au sein de notre société, de nos institutions et de nos milieux de travail.

Cette intégration repose sur le respect des mêmes droits et sur l'accès au même filet social, aux mêmes services publics, que nous avons collectivement construits.

LA PANDÉMIE NOUS AURA FORCÉS À OUVRIR LES YEUX SUR DES MILLIERS DE TRAVAILLEUSES ET DE TRAVAILLEURS ESSENTIELS QUI, MALGRÉ L'ILLÉGALITÉ BIEN ABSTRAITE DE LEUR STATUT, N'ONT PAS HÉSITÉ À VENIR NOUS PRÊTER MAIN-FORTE DANS LES PIRES MOMENTS.

C'est notre déni collectif envers des milliers de travailleurs sans-papiers qui permet leur exploitation, des plus abominables, par des agences de placement dont les plans d'affaires se résument à l'exploitation sans scrupules de leur main-d'œuvre précaire.

Tant Ottawa que Québec doivent trouver des solutions pour régulariser leur statut.

UNE SOCIÉTÉ DE DROITS REPOSE INÉVITABLEMENT SUR UN ACCÈS ÉQUITABLE À LA JUSTICE POUR TOUS ET TOUTES.

Elle repose aussi sur la pleine reconnaissance des droits fondamentaux de tous et de toutes.

Personne ne souhaite vivre dans une société où chacun se fait justice, personne ne souhaite que cette justice soit assumée par l'humeur de l'opinion publique.

Néanmoins, devant l'incapacité de notre système à faire régner cette justice dans de nombreux cas d'agressions et de harcèlement sexuels, nous devons analyser sereinement les avancées sociales réalisées par les vagues successives de dénonciation des comportements abusifs, qui n'ont pas sans raison gâché la fausse réputation ou la vie de célébrité des agresseurs, qu'ils soient riches et puissants ou pas.

Je ne peux m'empêcher de saluer l'incroyable effort démontré par l'une de nos militantes, Annick Charrette, seule au monde avec son secret, qui nous a révélé la plus belle victoire dans la plus cruelle des défaites.



Un exercice fort intime et difficile pour toi, mais combien libérateur pour nombre de femmes et d'opprimé-es, souvent seuls dans leur silence. Je ne peux, Annick, que t'en remercier personnellement.

* * * * *

EN TEMPS DE CRISE, LES REMPARTS CONTRE LA DÉSINFORMATION SONT CRUCIAUX.

À cet égard, depuis le jour 1 de la crise, les médias ont démontré toute leur importance dans notre société.

Ils ont talonné, chaque jour, le premier ministre et sa garde rapprochée.

Ils ont relayé nos cris d'alarme en informant la population de la tragédie dans les centres d'hébergement, du manque d'équipement de protection dans le réseau de la santé, dans les écoles et dans les milieux de travail.

Et ce, alors que les médias subissent depuis des années une réduction épouvantable des revenus essentiels à leur fonctionnement.

La situation des médias demeure très préoccupante, malgré les gains obtenus par nos syndicats de la presse écrite et du secteur dans son ensemble.

Les crédits d'impôt sur la masse salariale des travailleurs de l'information ont été obtenus tant à Québec qu'à Ottawa.

Leur mise en place est toutefois beaucoup trop lente pour assurer la survie de chaque organe de presse, d'autant plus qu'ils ont été durement frappés par les pertes de revenus de leurs principaux annonceurs.

NOUS DEVONS ÉGALEMENT SOULIGNER L'INCROYABLE VICTOIRE DES SYNDICATS CSN DU SOLEIL, DE LA VOIX DE L'EST, DU NOUVELLISTE, DE LA TRIBUNE, DU DROIT ET DU QUOTIDIEN DU SAGUENAY.

Sans l'effort incroyable nécessaire à la constitution de la Coopérative nationale de l'information indépendante;

Sans l'appui de nos outils collectifs — Fondation, MCE Conseils, Caisse d'économie solidaire

— et de nos partenaires naturels que sont le Fonds de solidarité et Desjardins;

Sans le soutien de milliers de Québécoises et de Québécois;

Le Québec aurait perdu la quasi-totalité de sa production d'information régionale.

On aurait aimé pouvoir se réjouir plus amplement du sauvetage de ces six quotidiens, mais nous avons préféré la sobriété en raison du triste destin des retraité-es de ces journaux.

Une situation totalement déplorable, mais dont les seuls responsables demeurent Power Corporation, sa filiale Gesca et cette coquille nommée Capitales médias – dont la reprise ou pas par la coopérative de travailleurs n'aurait par ailleurs rien changé.

* * * * *

La crise ne doit pas non plus occulter le travail essentiel effectué par les syndicats de la CSN avant le début de cette pandémie.

Pensons au travail de fond que nous avons assumé, dans plusieurs régions du Québec, sur la question de l'assurance-emploi.

Plusieurs ont souligné la rapidité du gouvernement fédéral dans la mise en place de la PCU et des modifications au programme de l'assurance-emploi.

À l'heure où les gains du syndicalisme peuvent nous sembler moins immédiats, nous devons nous demander si les mesures mises en place par le gouvernement fédéral auraient été de la même ampleur sans l'apport du mouvement syndical.

NOUS DEVRONS NOUS ASSURER, AU COURS DES PROCHAINS MOIS, QUE LA RÉFORME DE L'ASSURANCE-EMPLOI SERA CONSOLIDÉE POUR LES ANNÉES À VENIR, ET PAS SEULEMENT POUR TRAVERSER LA CRISE ACTUELLE.

Nous devons également reconnaître certaines avancées obtenues du côté des normes minimales du travail.

L'ensemble des travailleuses et des travailleurs du Québec a dorénavant droit à deux journées de

congé payé pour responsabilités familiales. C'est un début, et Ottawa s'active également sur ce front.

BIEN ENTENDU, NOTRE APPEL À L'ÉTABLISSEMENT D'UN SALAIRE MINIMUM À 15 \$ L'HEURE CONTINUE À NE PAS ÊTRE PRIS EN COMPTE PAR LE GOUVERNEMENT DE LA CAQ, ALORS QUE LA CRISE ACTUELLE EN AURA DÉMONTRÉ TOUTE LA NÉCESSITÉ.

Il est certes parfois fâchant — on va se le dire — de constater la façon de faire de certains employeurs qui décident unilatéralement quand, à qui et comment ils vont octroyer des « primes covid ».

C'est vrai pour les grandes bannières de l'alimentation, tout comme pour le gouvernement du Québec à l'endroit de ses salarié-es.

EN MATIÈRE DE DISCRIMINATION SALARIALE À L'ENDROIT DES FEMMES, NOUS AVONS FORCÉ D'IMPORTANTES MODIFICATIONS À LA LOI SUR L'ÉQUITÉ SALARIALE.

Et nous continuons de talonner le gouvernement devant les tribunaux pour faire cesser des formes de discrimination à l'égard des femmes qui persistent, malgré nos demandes répétées.

En matière de droit de grève, nous avons également, au cours du dernier mandat, forcé le gouvernement à réécrire ses législations portant sur les services essentiels. Faut-il le rappeler, ce recours a initialement été porté par quatre syndicats de la CSN du réseau de la santé et des services sociaux dans la foulée de l'arrêt Saskatchewan.

La pandémie aura eu raison de nombreuses résistances à l'endroit du télétravail, mais aura aussi été imposée, par la force des choses, à des millions de travailleuses et de travailleurs québécois sans qu'aucune forme de balise ait été arrêtée ou collectivement réfléchie.

Nous devons nous saisir de cette question très rapidement – et je vous rassure, c'est déjà chose faite par nos différentes équipes de négociation et par plusieurs services fédéraux.

Ainsi, nous avons activement participé à l'élaboration d'un avis du Comité consultatif du travail et de la main-d'œuvre.

Des échanges devront être poursuivis à de nombreuses tables de négociation.

Le congrès devra se pencher sur ces enjeux ainsi que sur les nombreuses transformations technologiques et numériques qui sont à prévoir dans nos milieux de travail.

* * * * *

Je ne peux passer sous silence le contexte dans lequel s'est tenu notre dernier congrès.

Nous étions sortis passablement affaiblis des votes d'allégeance syndicale imposés par la réforme Barrette dans le réseau de la santé.

NOUS NE POUVIONS RESTER LES BRAS CROISÉS DEVANT LA PERTE DE PLUS DE 20 000 MEMBRES.

Comme je l'avais indiqué en ouverture de ce congrès, une sérieuse introspection était devenue nécessaire : nous ne pouvions pas faire l'économie d'une remise en question de nos pratiques, de nos structures, de nos services aux syndicats, sans renier les valeurs fondamentales de la centrale syndicale que nous sommes.

Fort heureusement, nous n'avons pas perdu de temps.

Après un large processus de consultation et de réflexion dont l'ensemble de nos composantes ont été parties prenantes, tant du côté des syndicats, des conseils centraux et des fédérations que des salarié-es de la CSN, nous avons été en mesure de poser plusieurs diagnostics visant à améliorer nos pratiques et à renforcer notre vie syndicale.

Un plan d'opérationnalisation contenant une centaine de recommandations qui permettent d'améliorer nos services aux syndicats a depuis été mis en marche.

Heureusement, une grande partie de ce travail a déjà pu être accompli.

Toujours en mouvement

CERTAINS POURRAIENT DIRE QU'EN FONCTION DU CONTEXTE ACTUEL, TOUT EST À REFAIRE.

Notre dernier congrès avait fait du renforcement de la vie syndicale sa priorité.

Difficile de maintenir une vie syndicale quand les gens sont en télétravail ;

Quand il est impossible de tenir une assemblée générale avec du vrai monde — encore moins un congrès ;

Quand les contacts humains doivent être réduits à leur plus strict minimum.

Et, disons-le franchement, il est difficile de maintenir une vie syndicale active quand nos membres — avec raison — ont bien d'autres préoccupations vitales que de s'occuper des affaires syndicales.

NOS SYNDICATS ET NOS ÉQUIPES DE TRAVAIL N'ONT PAS ATTENDU LE PRÉSENT CONGRÈS NI LA FIN DE CETTE PANDÉMIE POUR SE METTRE EN MOUVEMENT.

Au cours de la tournée précongrès que nous avons effectuée, vous avez été nombreux à nous signaler que la pandémie a vaincu les résistances que nous avons par rapport au mode virtuel comme mode de fonctionnement démocratique.

Vous avez également été nombreux à nous indiquer que malgré les embûches, un retour en arrière ne sera plus possible.



Que de nouveaux visages apparaissent et de nouvelles voix se font entendre dans nos assemblées.

Que le *virtuel démocratique* peut signifier autre chose qu'une *démocratie virtuelle*.

Malgré certaines possibilités, les contraintes ne doivent pas être minimisées.

Qu'on pense par exemple à Internet en région, véritable frein à notre vie démocratique, mais également au développement socioéconomique du Québec.

Nos syndicats doivent être appuyés, outillés et soutenus par nos équipes de travail afin de pouvoir apporter les ajustements nécessaires à une vie syndicale saine, pendant et après cette crise.

Des travaux du même ordre doivent être effectués sur le plan de la mobilisation, laquelle est aussi affectée par les mesures sanitaires en place.

Le congrès devra d'ailleurs se pencher sur cette importante question.

Le dernier congrès avait également mandaté le comité exécutif d'apporter des modifications nécessaires à notre Fonds de défense professionnelle en vue d'accroître notre rapport de force.

Nous sommes particulièrement heureux de pouvoir vous présenter des propositions visant à augmenter les prestations de grève et de lock-out et à en faciliter l'accès.

Le présent congrès devra se pencher sur cette question qui, nous l'espérons, pourra permettre à nos syndicats de mener efficacement les luttes qui s'imposent.

Nous devons également étudier la proposition budgétaire qui vous sera soumise afin de soutenir l'ensemble de nos actions au cours du prochain mandat.

Pour les syndicats qui composent notre centrale, chaque congrès de la CSN est l'occasion de débattre des orientations qui devront être poursuivies au cours du prochain mandat.

Le 66^e Congrès de la CSN n'y fait pas exception.

Mais nous ne pouvons faire fi des contraintes importantes entraînées par le caractère virtuel auquel nous sommes malheureusement soumis.

Ainsi, deux choix importants ont dû être faits.

D'abord, alors qu'un congrès de la CSN réunit habituellement 2000 participantes et participants, il aurait été impossible de tenir notre assemblée délibérante comme à l'habitude.

C'est pourquoi, sur la base des recommandations du comité exécutif de la CSN et du comité du 66^e Congrès, nos instances que sont le bureau confédéral et le conseil confédéral ont dû suspendre certaines modalités de nos statuts et règlements afin de pouvoir permettre la tenue de ce congrès, essentiel à la poursuite de nos activités.

En second lieu, compte tenu du contexte bien particulier que nous vivons, le comité précongrès a jugé qu'un exercice de priorisation était plus qu'approprié.

Voilà pourquoi les propositions qui vous seront soumises se concentreront sur :

La santé et la sécurité de nos membres et de nos équipes syndicales

La vie syndicale et la mobilisation

Les droits du travail

La relance post-covid

Vous conviendrez avec moi que les défis qui attendent le Québec sont immenses.

Au premier chef, le gouvernement du Québec devra présenter un plan de relance en bonne et due forme et cesser de nous présenter une série de micromesures éparpillées.

AU NOMBRE DES RENDEZ-VOUS IMPORTANTS, LE PROCHAIN BUDGET DU QUÉBEC SERA DÉTERMINANT.

L'actuelle stratégie budgétaire, héritée du gouvernement Bouchard de la fin des années 1990, constitue une politique d'austérité permanente dont le Québec doit se débarrasser, nous ne le répéterons jamais assez.

Inchangée depuis 25 ans, cette stratégie budgétaire constitue un frein important à notre relance économique et sociale.

Il est plus qu'urgent que le Québec se libère du dogme des versements au Fonds des générations, du déficit zéro et du retour à l'équilibre budgétaire dans un trop court laps de temps.

NOUS DEVRONS ÉGALEMENT RÉPONDRE AU DÉFI QUE CONSTITUE LA RÉFORME DE NOS LOIS EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL. LE PROJET DE LOI 59 EST ACTUELLEMENT À L'ÉTUDE À QUÉBEC.

Les reculs que subirait certains secteurs portent malheureusement ombrage aux avancées bien réelles pour d'autres milieux de travail.

Nous devons néanmoins continuer, toutes et tous ensemble, à mettre la pression nécessaire sur Québec afin que la réforme de nos lois en matière de santé et de sécurité au travail puisse *vraiment* protéger tout le monde.

Et nous en sommes capables.

AUTRE RENDEZ-VOUS DES PLUS IMPORTANTS POUR NOTRE MOUVEMENT : LA NÉGOCIATION DU SECTEUR PUBLIC.

Alors que François Legault prétendait en avril dernier qu'il y avait urgence de régler cette négociation, il a préféré modifier unilatéralement les conditions de travail de nos membres, alimentant la division dans nos rangs en donnant des primes à certains et en imposant des décrets ministériels à l'ensemble des travailleuses et des travailleurs de ce secteur.

Il y a de sérieuses limites à vouloir ainsi corriger les défaillances de nos réseaux publics, largement décimés par des années de sous-financement chronique.

François Legault doit comprendre qu'il n'y a pas douze mille chemins à prendre pour régler les problèmes d'attraction et de rétention de cette main-d'œuvre qui fait cruellement défaut aujourd'hui dans nos services publics :

Améliorer de façon importante les conditions salariales, particulièrement pour les bas salarié-es

Réduire les charges de travail et améliorer les conditions dans lesquelles nous exerçons nos professions.

Et ça, c'est aux tables de négociation que ça doit se passer. Pas au détour d'une conférence de presse.

* * * * *

Camarades,

Je dois avouer qu'il m'est difficile de trouver le ton juste pour ouvrir ce congrès.

D'autant plus avec cette nouvelle période de confinement.

Il m'est impossible de minimiser les difficultés que nous traversons, tant sur les plans syndical et politique que dans nos vies personnelles.

Mais je ne peux pas non plus sombrer dans le seul pessimisme qui s'est engouffré dans nos vies depuis bientôt un an.

**NOS VIES SYNDICALES,
PROFESSIONNELLES
ET PERSONNELLES
ONT ÉTÉ ASPIRÉES PAR
L'UN DES MOMENTS LES PLUS
DIFFICILES DE NOTRE HISTOIRE.**

Mais un fait indéniable demeure.

Si la normalité précovid nous apparaît si loin, c'est qu'une quantité incroyable de travail a depuis été accomplie. Sur tous les fronts.

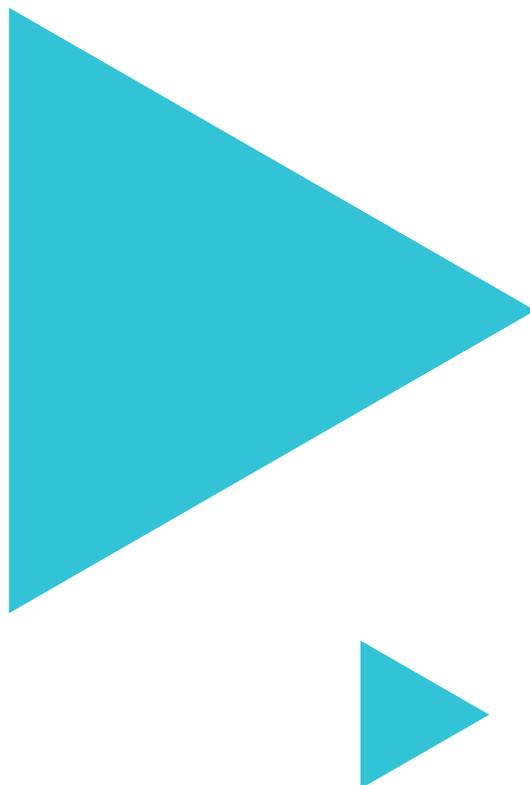
Par les militantes et les militants de nos syndicats, par les salarié-es de la CSN et par l'ensemble de nos équipes de travail.

Il fallait une dose certaine de courage aux femmes et aux enfants opprimés par la violence des conditions de travail de l'usine d'allumettes Eddy Match, à Hull, il y a 100 ans.

C'est ce même courage, cette même résilience que j'ai pu constater, chaque jour, au sein de chacun des syndicats qui forment notre organisation, particulièrement depuis la venue de cette pandémie.

**ET CE SONT CES MÊMES VALEURS
D'ENTRAIDE ET DE SOLIDARITÉ
QUI CONTINUENT DE NOUS ANIMER,
100 ANS PLUS TARD. ENSEMBLE,
POUR CHACUN D'ENTRE NOUS.**

**Bon 66^e Congrès.
Vive la CSN!**



**À la veille du
100^e anniversaire
de la CSN,
notre histoire confirme
qu'il est possible d'agir
pour un meilleur avenir.**

csn.qc.ca

